

Madame, Monsieur le Maire,

Madame, Monsieur le Président,

Madame, Monsieur le Directeur général des services

Le Gouvernement a décidé, compte tenu des enjeux sanitaires, de maintenir les conseils municipaux et les exécutifs locaux en place jusqu'au 10 mai au moins. Sachez qu'en cette période de crise, la DGFIP s'organise pour que la prise en charge et le paiement des mandats de dépense du secteur local s'effectuent avec toute la célérité qui s'impose.

Vous avez entendu, comme moi, le message fort du Président de la République, le 16 mars au soir, indiquant qu'aucune Française ni aucun Français ne serait laissé sans ressource. La DGFIP veillera donc, dans les jours et les semaines qui viennent :

- à sécuriser la paye des agents territoriaux ;
- à payer avec célérité les factures de vos fournisseurs, notamment les plus petits d'entre eux ;
- à vous accompagner dans la délivrance de bons de secours pour les populations les plus fragiles.

Pour accélérer la mise en place des mesures de soutien à l'économie annoncées par le Gouvernement, je vous prie de demander à vos services de prioriser l'émission des mandats de dépense, compte tenu de votre connaissance du tissu économique local. N'hésitez pas à transmettre au comptable de la DGFIP toute information concernant des entreprises fragiles dont la crise sanitaire pourrait accentuer les difficultés ; nos comptables sauront faire preuve de la souplesse nécessaire dans les contrôles réglementaires qui leur incombent.

Par ailleurs, des rumeurs ont couru, ici et là, sur la fermeture de trésoreries de notre réseau. Sachez qu'il n'en est rien. Pour protéger ses propres agents, la DGFIP a décidé de limiter l'accueil physique dans ses locaux à des accueils sur rendez-vous. Mais derrière les portes en apparence fermées, tous nos agents indispensables pour la continuité de l'action publique sont au travail. Nombre d'entre eux ont reçu l'équipement informatique nécessaire pour pouvoir travailler à domicile, et ceux dont la présence dans nos locaux est incontournable veillent à respecter strictement les gestes barrières.

Mon équipe et moi-même nous tenons évidemment à votre disposition pour toute question utile. Comme exigé par les mesures de crise, je vous propose de privilégier le courriel et le téléphone pour nos échanges.

Outre votre trésorier habituel, vous trouverez ci-dessous les coordonnées de mes collaborateurs mobilisés dans les services de direction pour vous accompagner. Ils sont joignables en permanence :

Laetitia RUL 05 63 49 58 48 [laetitia.rul@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:laetitia.rul@dgfip.finances.gouv.fr)

Sébastien BEUTIN 05 63 49 58 38 [sebastien.beutin@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sebastien.beutin@dgfip.finances.gouv.fr)

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.



**Thierry GALVAIN**  
Directeur départemental des Finances publiques du Tarn  
Ligne directe : 05 63 49 58 01  
Secrétariat : 05 63 49 58 04

Tel: 01.23.45.67.89  
Fax: 01.23.45.67.89



**Adoptez l'éco-attitude.**  
N'imprimez ce courriel que si c'est vraiment nécessaire

### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades